

Appel à propositions

« MEDIApprenant »

Opcalia 27 rue Mogador 75 009 PARIS ☎ 01 76 53 55 03 圖 01 76 53 55 01

PREAMBULE: le projet TRANS-FAIRE

Depuis 2010, les effectifs se maintiennent dans le Grand Ouest¹, plus particulièrement sur la filière habillement. De nombreuses PME² ont connues une reprise de l'activité en 2012 qui génère des embauches à un rythme en nette accélération.

Un retour à la situation d'avant crise est observé, avec de réels besoins en compétences. Cette situation de reprise continue aujourd'hui de croître, notamment par le biais de l'expérimentation mise en place, qui semble offrir aux adhérents d'Opcalia et des branches professionnelles concernées, un accompagnement clé en main sur le recrutement et le transfert des savoir-faire stratégiques.

En effet, les PME de la filière Mode (Textiles-Mode-Cuirs), rencontrent des difficultés de recrutement à plus d'un titre, que le SPE local peine à pallier face à des besoins spécifiques caractéristiques des TPE-PME de l'industrie. Parmi ces difficultés, on peut relever :

- <u>Attractivité</u>: difficulté à **constituer un vivier de compétences « jeunes »** compte tenu d'une image détériorée de la filière Textiles-Modes-Cuirs mais également du milieu industriel ;
- <u>Adéquation des compétences existantes et des besoins</u>: face au manque de candidats formés aux métiers de la filière (une difficulté croissante à trouver du personnel de production, dont de surcroit le niveau de professionnalisation s'est élevé par le positionnement des sous traitants sur les fabrications des marchés du luxe...), les industriels identifient surtout des besoins en termes de comportements et aptitudes requises, par là-même difficiles à évaluer;
- <u>Des besoins en recrutement ponctuels</u>: aussi, les structures de l'emploi ont du mal à identifier les besoins en compétences, ces derniers étant souvent ponctuels dans les entreprises mais également disséminés sur plusieurs territoires. De fait, les enquêtes pôle emploi ne permettent pas d'identifier les besoins avec une acuité suffisante;
- <u>Structuration des RH</u>: les industriels de la filière, dont le système productif organisé en PME, ne disposent pas de ressources ni de moyens suffisants pour mettre en place des méthodes de GPEC pour diagnostiquer les besoins en compétences, identifier les bons profils et les intégrer dans une logique de renouvellement des compétences ;
- Anticiper les départs: la filière Textiles-Mode-Cuirs doit anticiper le maintien en emploi des salariés «sachants» et la préservation des savoir-faire stratégiques sortants³. En effet, la structure de la population de la filière en termes de pyramide des âges, pronostique une accélération des départs en retraite dans une proportion de l'ordre de 20% de la population dans les 5 prochaines années⁴.

En conséquence, les industriels se tournent de plus en plus vers le Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia, opérateur technique des branches, régulièrement en contact avec les entreprises sur les territoires, pour aborder les **questions** relatives à la **gestion des ressources humaines**, au-delà de l'ingénierie de la formation.

Aussi, les acteurs de la filière ont développé une démarche globale de GPEC sectorielle collective et territoriale, dès 2012, reposant sur une articulation des outils du Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia (diagnostic RH, cursus de formation « formateur interne » et « tuteur », dispositif d'aide au recrutement des contrats de professionnalisation, cursus « sauvegarde et transfert de savoir-faire »...), des dispositifs territoriaux notamment au travers de partenariat avec le service public de l'emploi sur les 6 régions concernées (POE collective/préparation opérationnelle à l'emploi, information et recrutement de nouvelles compétences...), des organismes de formation (mise en œuvre de la POE, des parcours de formation, notamment en contrat de professionnalisation...), et les partenaires sociaux des branches professionnelles (enquête sur les besoins en compétences)...pour répondre aux besoins de renouvellement des compétences stratégiques dans le Grand Ouest. A noter que ce dispositif a bénéficié des apports en matière de diagnostic et d'anticipation organisés par les branches professionnelles ainsi que d'un relai « marketing » et « communication » auprès de leurs réseaux particulièrement offensifs.

.

¹ Etude Régionale sur les tendances d'évolution des métiers en 2011 montrent une stabilisation des effectifs à hauteur de 66% pour les 262 entreprises interrogées (source : Observatoire des métiers, 2011).

² Une GPEC sectorielle pour a permis d'évaluer les besoins en compétences en 2010, de les réévaluer en 2011 et 2012.

³ Les salariés sont en moyenne plus âgés dans la filière que dans le reste de l'Industrie : en 2008, la part des salariés âgés de **plus de 50 ans atteint ainsi 33% des effectifs** (contre 24% dans l'Industrie en général) et celle des **40/49 ans, 34%** (contre 31% dans l'Industrie en général). Comme dans le reste de l'Industrie, près de 50 % de la population de filière au niveau national affichent par ailleurs une **ancienneté supérieure à 10 années**³.

⁴ CPNEFP.

A travers cette démarche TRANS-FAIRE, le Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia, a fait évoluer ses missions dans le sens des dernières réformes. En effet, la loi et ses décrets d'application ont donné aux OPCA un rôle et des missions élargies qui permettent de contribuer au développement de la Formation Professionnelle Continue - d'informer, sensibiliser et accompagner- les entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins, compétences et qualifications mobilisables.

Le dispositif vise l'accompagnement des entreprises dans leur recrutement, et ce, dans une logique de sauvegarde et de transfert de compétences stratégiques sortantes, et de coordination régionale. L'enjeu s'articule autour de la conduite du retour à l'emploi de façon pérenne et efficace.

Forts de ses résultats en 2012, et d'un outil qui répond à l'orientation CSF (Comité Stratégique de Filière Mode et Luxe) placée sous l'autorité du Ministère du Redressement productif dont la préservation des savoir-faire est un axe majeur, TRANS-FAIRE a reçu le soutien officiel de la **Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services** (DGCIS) en janvier 2013 pour expérimenter la démarche sur vingt cinq mois, la fin de l'expérimentation étant prévue au 31/12/2014.

En parallèle, le projet reçoit le soutien de la **Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle** (DGEFP) à travers l'Accord pour l'Emploi et le Développement des Compétences des salariés de la filière Textiles-Mode-Cuirs.

A travers cette expérimentation, le Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia cherche à développer une offre de service clé en main, packagée, facile d'utilisation, et réactive à destination des TPE-PME adhérentes de l'OPCA, rencontrant des problématiques similaires d'appui au recrutement durable dans des entreprises investissant sur le renouvellement des savoir-faire stratégiques. Toutes les démarches facilitant l'accueil, l'intégration, la professionnalisation, l'alternance, la transmission de compétences, la structuration de la formation interne, l'aide au recrutement et permettant aux entreprises de professionnaliser leurs ressources internes sont recherchées en complémentarités en mobilisant ou non le dispositif Prodiat selon leurs besoins.

1 - CONTEXTE

1-1. Origine du présent appel à propositions

1000&1 Formations, Organisme de Formation Continue prestataire d'Opcalia dans le cadre de son conventionnement sur Prodiat, a initié et expérimenté la mise à disposition de tablettes numériques en entreprise. 1000&1 Formations accompagne en effet de nombreuses entreprises dans cette démarche de transmission. L'organisme a souhaité proposer un service supplémentaire. Cet outil pédagogique innovant est un support pour notamment les formateurs internes et les nouveaux collaborateurs qui l'utilisent tout au long de leur parcours de professionnalisation. La tablette numérique (Google Nexus 7) est une base d'échanges et d'interactions entre le tuteur, le ou les formateurs, l'apprenant dans le cadre des actes de transmission et d'acquisition des compétences.

- Cet outil de captation et médiation pédagogique permet de :
 - Capitaliser les contenus, supports d'intégration et de formation existants, d'en créer de nouveaux (photos, vidéos, schémas, explications par exemple)
 - Regrouper les contenus correspondant aux modules et séquences pédagogiques prévus dans le parcours de professionnalisation de l'apprenant
 - Rendre ces contenus immédiatement accessibles
 - Proposer un outil et des contenus attractifs, ludiques
 - Mettre en place des situations d'apprentissages innovants
 - Favoriser des démarches pédagogiques inversées
 - Permettre aux salariés de tout niveau d'accéder aux compétences numériques de base

Il a présenté au Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia sa démarche et une réflexion commune a alors démarrée pour identifier quel pourrait être leur partenariat pour aller plus loin dans cette pratique, tout en y conservant les principes, et expérimenter un accompagnement en entreprise, dans le cadre du dispositif Trans-faire, autour de l'usage de cette tablette, comme outil de médiation pédagogique.

1-2.Les parties prenantes

Le commanditaire

Opcalia, organisme collecteur paritaire agrée, interprofessionnel et interbranches, accompagne les entreprises pour optimiser leurs investissements en formation. Afin d'assurer la montée en compétences des entreprises, de leurs salariés et des territoires, Opcalia développe des services de proximité : conseil, information, élaboration de projets de formation, financement. Opcalia dispose d'une organisation et d'une implantation prenant en compte les spécificités régionales et sectorielles des entreprises.

Opcalia est le 2^e collecteur français au titre de la formation professionnelle continue et représente :

- √ 95 000 entreprises adhérentes, soit près de 3 millions de salariés
- ✓ 32 branches professionnelles et 11 secteurs d'activité partenaires
- √ 659 millions d'euros de collecte
- √ 110 millions d'euros de cofinancements externes
- √ 8 départements de branches et 27 délégataires en région
- √ 830 salariés

http://www.opcalia.com/

C'est en particulier le Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia qui porte et conduit cette initiative.

Le partenaire : 1000&1 Formations

1000et1 Formations est un organisme de formation professionnelle continue implanté en Basse Normandie depuis 2007 et en lle de France depuis 2 ans (SIRET : 49518666000017, numéro de déclaration d'activité : 25 14 02114 14). L'équipe de 1000et1 Formations est constituée de 4 salariés permanents et de 20 consultants et formateurs partenaires.

L'organisme proposant Audit, Conseil et ingénierie Formation a été créé afin de répondre à un besoin légitime des apprenants: le « sur mesure ».

Architecte de parcours professionnels

Outre l'organisation de sessions de formation sur mesure dans un très large panel de thématiques, l'organisme a souhaité proposer un réel accompagnement aux entreprises afin de favoriser :

- Le recrutement
- La bonne intégration des nouveaux collaborateurs
- La montée en compétences des collaborateurs et la transmission du savoir-faire interne.

1000et1 Formations met son expertise et ses outils au service de l'emploi et de la gestion RH de nombreuses PME. L'organisme œuvre ainsi, via les dispositifs emploi-formation notamment, pour l'intégration et la professionnalisation de salariés en Basse Normandie et en Ile de France.

Dans ce cadre, les missions de 1000et1 Formations sont :

- Conseil et aide au recrutement
- Création de référentiels métiers, fiches de poste
- Elaboration de parcours de formation mixant formation interne et externe
- Conseil et outillage des formateurs internes
- Entretiens et suivis des salariés recrutés

http://1000et1formations.pro/Blog/

Les financeurs

- Le Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia
- ➤ La DGCIS

2 – OBJET DE L'APPEL A PROPOSITIONS

Le présent appel à propositions vise **le développement d'une application informatique** destinée à l'usage des parties prenantes de l'intégration et de la professionnalisation d'un salarié notamment en contrat de professionnalisation Prodiat (consultant, tuteur, formateurs, salarié apprenant), et plus largement au profit d'une démarche de qualité d'accueil, intégration, de professionnalisation, d'alternance, de transmission de compétences, de structuration de la formation interne, aide au recrutement. Il s'agit de mettre à disposition de ces parties un outil de travail pédagogique qui donnera une visibilité de l'ensemble du parcours de professionnalisation de l'apprenant tant sur l'architecture des modules, des intervenants, le calendrier, les coûts, les contenus, la progression pédagogique, les évaluations des acquis, le temps tracé.

2-1. Objectifs attendus

Cette application dédiée devra permettre de :

- Créer et stocker l'ensemble du dossier administratif et juridique et les documents liés au parcours de professionnalisation Prodiat ou plus largement au profit d'une démarche de qualité d'accueil, intégration, de professionnalisation, d'alternance, de transmission de compétences, de structuration de la formation interne, aide au recrutement;
- Formaliser, tracer, mémoriser l'apprentissage, la progression pédagogique ;
- Présenter via une interface ergonomique, intuitive et ludique, du contenu de l'ensemble du parcours de formation (répartis en modules et thèmes) du salarié apprenant ;
- Créer, stocker, mémoriser toutes les ressources : les contenus pédagogiques existants et les nouveaux contenus créés avec la tablette (pour y accéder hors connexion internet) : documents, PDF, photos, vidéos, méthodologies ...
- Les utiliser, les mobiliser, les réutiliser autant que nécessaire ;
- Tracer les heures de formation pour simplifier le suivi administratif (déclenchement d'un « Start » et d'un « Stop » via l'application pour chaque séquence avec le formateur) ;
- Transférer (export des données) les différentes informations et contenus vers le produit Opcalia ActionCompétences (dossier individuel du salarié : données administratives et pédagogiques).

2-2. Fonctionnalités attendues

Outil de médiation pédagogique

- ✓ Créer et stocker des ressources co-créées par le salarié apprenant et le ou les formateurs de l'entreprise (documents annotés, photos, vidéos, enregistrements audio) dans l'application en respectant le processus, les étapes définies par l'Organisme de Formation Architecte ou autre ressource, notamment une personne dans l'entreprise au démarrage du contrat de professionnalisation Prodiat ou plus largement au profit d'une démarche de qualité d'accueil, intégration, de professionnalisation, d'alternance, de transmission de compétences, de structuration de la formation interne, aide au recrutement;
- ✓ Accéder au contenu pédagogique interne à l'entreprise (contenu stocké, accessible hors connexion internet): présence de tous les modules prévus dans le parcours de formation interne et éventuellement externe, séquences pédagogiques du dossier, contenus, tests de fin de modules, documents internes à l'entreprise (procédures, présentation etc.);
- ✓ Faciliter la formation interne, gagner en efficacité, impliquer, motiver les parties prenantes
- ✓ Echanger de ce fait de manière dynamique sur les supports, les contenus, les apprentissages de manière dynamique, ludique, interactive.

A noter : il ne s'agira en aucun cas de créer des modules e-learning. Les échanges prévus sont en présentiel, et la tablette est un « outil » de médiation pédagogique.

Outil de traçabilité numérique

- ✓ Toutes les « fiches outils » notamment de la démarche Qualité Prodiat seront créés, mises à jour, stockées dans l'application :
 - o Référentiel de compétences
 - o Evaluation des compétences
 - o Parcours de formation
 - o Séquences pédagogiques
 - o ...
- ✓ Traçabilité des heures de formation effectuées
 Le parcours de formation dans l'entreprise implique la tenue de feuilles d'émargement (périodes et heures de formation prévues dans le parcours du salarié). L'application devra permettre de tracer

ces heures.

- > Déclenchement de l'application sur mot de passe personnel du formateur et du salarié apprenant
- > Décompte, cumul des heures pour chaque module dans un "compteur" (date et temps d'utilisation entre le "start" et le "stop")
- > Edition des feuilles d'émargement, attestation de présence
- ✓ Export et envoi des données au format recevable par connexion internet via code d'accès notamment à l'interface du Produit Opcalia ActionCompétences (référentiel métier, fiches de poste...)

2-3. Description l'application à développer

Spécificités techniques

Le projet est une application « privée » qui ne sera disponible que pour les adhérents Opcalia et les partenaires conventionnés ;

Elle doit être compatible Android (scenario 1) incontournable dans le cadre de l'éxpérimentation.

Un 2^{ème} scenario sera proposé pour une compatibilité avec IPAD, Tablette Windows 8 et accessible via un ordinateur (PC, Mac, Linux...) accès sécurisé à la version web;

Elle ne doit pas faire l'objet d'une licence informatique;

Elle doit se télécharger et s'installer sur la tablette (mode SAAS) via le navigateur internet ;

Les sources informatiques du développement seront délivrées au commanditaire Opcalia et partenaire 1000et1 Formations.

Besoins fonctionnels en « front office » : interface pédagogique

- ➤ **Utilisateurs** : salarié apprenant, tuteur, formateurs, consultant de l'OF Architecte Prodiat, autre profil ad hoc.
- Accès aux contenus d'intégration et de formation interne de l'entreprise (PDF, image, vidéo, quizz, planning intégration, interlocuteurs) via une tablette Android (hors connexion) et sur PC (pour notamment transférer, télécharger du nouveau contenu);
- Création via la tablette de nouveaux contenus, les stocker et les télécharger dans l'application si validés ;
- Visualisation de l'ensemble du parcours de formation (calendrier, programme du parcours, ressources disponibles) ainsi que les éléments du classeur ;
- Enregistrement du temps passé à se former en séance avec le formateur avec un "start" et un "stop" via l'application (compteur date et heure par module).

Besoins fonctionnels en « back office » : interface administrative

- > Utilisateurs: Organisme de Formation Architecte Prodiat, Opcalia, autre profil ad hoc.
- Accès au dossier du salarié et export des données ;
- Enregistrement et validation des heures effectuées (données du compteur d'heures) exportées (en .CSV) par une personne « habilitée » pour générer les feuilles de présence ;
- Export des données vers notamment le produit ActionCompétences, on pourra également citer l'application Pilot'ages d'Opcalia.

L'ensemble des données entrées dans l'application peut faire l'objet d'exports possibles sous différents formats :

Format .XML; .CSV; .TXT pour l'ensemble des données présentées dans l'outil sous forme de liste, mais également pour l'ensemble des données saisies et importées dans l'outil (l'entreprise peut ainsi bénéficier, rubrique par rubrique, d'un export Excel reprenant l'ensemble des informations contenues dans la dite rubrique);

Format PDF: l'application permet de générer des PDF à partir de tout type d'enregistrement, ce qui permet d'enregistrer ces fichiers PDF en local si nécessaire.

Description des besoins techniques

L'application aura une interface générale mais certains éléments pourront être facilement personnalisables :

- Eléments de présentation de l'entreprise (logo) ;
- La liste des modules et thèmes disponibles : 1 tablette = 1 apprenant mais le parcours et donc les menus de navigation seront propres à chaque entreprise et à modifier selon le parcours de formation défini pour le salarié apprenant ;
- L'application sera accessible sur codes d'accès distincts: formateur, salarié, OF, Opcalia, autre utilisateur ad hoc;
- L'application aura 2 parties distinctes: interface pédagogique (stockage et présentation des contenus, compteur d'heures d'utilisation) et interface administrative (accès au dossier, accès au rapport d'heures, export des données);
- Partie outil pédagogique accessible hors connexion (contenus pédagogiques stockés dans l'application).
- Interface de présentation des contenus pédagogiques ;
- Outil de comptage d'heures pour générer ensuite le remplissage de feuilles de présence (export)
- Partie dossier: synchronisation, remplissage et envoi des données possible via interface PC (version web de l'application, sécurisée) ;
- Envoi des données vers notamment l'application Action Compétences d'Opcalia, on pourra également citer l'application Pilot'ages d'Opcalia.

Configuration

- Utilisable sur toute tablette Android 1^{er} scenario indispensable, et IPad, Tablette Windows 8 le cas échéant pour un 2^{ème} scénario dans le cadre d'un déploiement ;
- Responsive design (pour s'adapter à toute taille écran de tablette) ;
- Full web;
- Respect de la charte graphique Opcalia;
- En dehors des contraintes inhérentes au débit des utilisateurs, la vitesse d'affichage des pages doit pouvoir être optimisée (limitation du poids, mise en mémoire cache des pages dynamiques pour un chargement plus rapide) ;
- L'application doit être compatible avec la plupart des navigateurs web actuels (Mac et PC), notamment avec Internet Explorer, Firefox, Safari et Opéra. Le prestataire doit effectuer des tests de vérification avant la mise en production de l'outil et s'engage à corriger les éventuelles incompatibilités constatées en prenant les mesures nécessaires pour assurer un affichage optimal dans ces différents environnements.

Sécurité

- Accès sur code d'accès (1 code formateur, 1 code salarié, 1 code OF, 1 code Opcalia);
- Garantir la sécurisation des données Entreprise / Opcalia ;
- L'apprenant n'aura accès au contenu pédagogique stocké dans l'application que hors connexion internet. Le formateur ou un responsable désigné par l'entreprise pourra synchroniser les données, ajouter du contenu en connectant la tablette à son PC;
- Système de sauvegarde des contenus : l'application inclut un système de sauvegarde de l'intégralité de l'application qui permette de restaurer l'ensemble des contenus et composants en cas d'incident.

A noter:

1. Le prestataire pourra être mis en relation avec 1000et1 Formations pour échanger sur les besoins, modalités du développement.

Des visuels présentant l'architecture « type » de l'interface pourront être mis à la disposition du prestataire.

2. Le nom de l'appel à propositions « MEDIApprenant » n'a pas vocation à durer comme nom ou marque liée à cette application à développer.

2-4. Livrables

- Maquette ergonomique, storyboard, écran type ;
- Développement complet de l'application et de sa version web ;
- > Livraison des codes sources du développement.

2-5. Propriété des livrables, de l'application

Elle sera partagée entre 1000et1 Formations & Opcalia, et intègre la propriété des droits d'auteur, des droits d'exploitation sur tout support, présent ou à venir, de l'ensemble des contenus rendus disponibles, propriétaire des codes sources.

La totalité des éléments graphiques (images, gabarits, feuilles de style) constitutifs de l'habillage de l'application, de même que tout autre contenu créé, modifié et publié par le prestataire, devront respecter cette règle, y compris lorsqu'il s'agit d'un contenu original ou adapté issu d'un tiers.

1000et1 Formations utilisera cette application dans le cadre de ses prestations Prodiat pour le compte d'Opcalia. 1000et1 Formations s'engage à ne pas vendre cette application, ni à la diffuser à d'autres prestataires ou consultants autres que ceux conventionnés par Opcalia.

Opcalia, pourra la mettre à disposition d'autres OF Architecte Prodiat, conventionnés ou autres utilisations permettant de favoriser le transfert de savoir-faire, l'intégration de nouveaux collaborateurs, l'aide au recrutement, la structuration et professionnalisation de la formation interne dans le cadre de son offre de services aux adhérents Opcalia.

2-6. Recettage, expérimentation, garantie

Le recettage sera à la charge de 1000et1 Formations. Les modalités du recettage seront convenues et établies par écrit entre les parties. Opcalia aura accès à tous les échanges et rapports.

Périmètre : l'expérimentation de l'application s'effectuera dans 4 entreprises, bénéficiaires de Trans-faire et maximum 2 supplémentaires du périmètre du Département Textiles-Mode-Cuirs d'Opcalia, d'effectifs variés, en particulier de moins de 50 salariés.

La période de garantie exigée est d'une durée de 6 mois à partir de la clôture de la recette de l'application permettant de couvrir le périmètre fonctionnel attendu. La garantie porte sur tout vice, défaut de conception ou de fonctionnement normal, qu'ils soient visibles ou cachés. Le prestataire s'engage à effectuer le diagnostic, à remplacer, réparer ou modifier, tout élément défectueux. Pendant la période de garantie, le prestataire s'engage à assurer la maintenance corrective (correction de défauts et résolution de bogues résiduels) de l'application fournie selon une procédure de prise en charge des anomalies (support d'assistance) distinguant les anomalies dites « non-bloquantes » des anomalies dites « bloquantes ».

2-7. Calendrier d'intervention

Jalons	Echéances
Cadrage	Mai 2014
Développement	Juin 2014
Recettage	Juillet 2014
Expérimentation	Septembre à décembre 2014

3- CRITERES DE SELECTION

La réponse écrite de cet appel à propositions devra faire la preuve des exigences et apports suivants :

- Présentation générale du prestataire (N° SIRET, positionnement client, localisation, périmètre et zone d'intervention habituel),
- ✓ Expertise en développement informatique (références à détailler)
 - o notamment démonstration des compétences techniques nécessaires en développement Android
 - o ergonomiques et graphiques
 - o interface intuitive accessible à un public sans compétences numériques particulières
 - o simplicité d'utilisation
- ✓ Capacité à agir dans un délai restreint
- ✓ Proposition financière en euros Hors Taxe.

Ne peuvent présenter une candidature au titre de cette consultation les personnes (morales ou physiques dirigeante de droit ou de fait ; personne candidate ou membre d'un groupement candidat) :

- Qui n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et taxes, cotisations et contributions sociales exigibles ;
- Qui n'ont pas respecté l'obligation de déclaration en matière d'emploi des travailleurs handicapés ou de paiement de la contribution due ;
- En état de liquidation judiciaire ou en faillite personnelle.

Sont également exclus de cette consultation, les candidats qui ont fait l'objet depuis moins de 5 ans d'une condamnation définitive :

- Pour trafic de stupéfiants, escroquerie, abus de confiance, blanchiment, terrorisme, corruption, trafic d'influence, entrave à l'exercice de la justice, faux, participation à une association de malfaiteurs ;
- Pour travail dissimulé, emploi illégal de travailleurs étrangers, marchandage, prêt de main d'œuvre illicite;
- Pour soustraction ou tentative de soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement total ou partiel des impôts.

4- MODALITES DE REPONSES A L'APPEL A PROPOSITIONS

Cet appel à propositions est ouvert au 24 avril 2014.

Le prestataire intéressé doit formuler sa proposition :

- ✓ en précisant son intérêt pour la prestation,
- ✓ en démontrant qu'il a l'expertise attendue,
- ✓ En joignant les C.V. de l'intervenant pilote et des membres de son équipe en précisant la répartition des attendus, leurs rôles et responsabilité,
- En présentant la méthodologie de travail, le déroulé et mode opératoire, les livrables et leurs formats, le rétro planning détaillé.
- ✓ En détaillant sa proposition tarifaire, selon un nombre de jours cohérent vis-à-vis d'un déroulé et d'étapes vis-à-vis des attendus énoncés.

Les propositions seront examinées par un comité technique dont la composition et les modalités de fonctionnement seront définis ultérieurement.

Une audition est prévue le 26 mai 2014 pour les candidats présentant les deux meilleures offres.

Les prestataires qui auront répondu à l'appel à propositions, seront individuellement informés de la suite donnée à leur candidature.

Sous réserve d'informer sans délai les candidats, Opcalia se réserve la possibilité de déclarer sans suite, à tout moment, la présente procédure de consultation.

Le prestataire candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché dans le cadre de la présente consultation devra, pour la conclusion de la convention d'attribution, délivrer des certificats et attestations (voir liste des documents : arrêté du 31. janvier 2003, JO du 6 février 2003) démontrant :

- qu'il est immatriculé (sauf exception) au titre de son activité (exemple : RCS pour les entreprises, Préfecture pour les associations...)
- et est à jour de ses obligations en matière d'impôts, taxes et cotisations et contributions sociales.

Ces documents sont à produire tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du présent marché. Le Ministère de l'Economie et des Finances diffuse à ce titre un modèle de formulaire (Formulaire NOTI2 et sa notice). Ce dernier peut être utilisé par le candidat pour justifier de la régularité de sa situation au regard de ses obligations fiscales et sociales.

Le dossier complet doit être envoyé au plus tard le 15 mai 2014 à midi.

Par mail à :
anne.lebourgeois@opcalia.com
et
contact@1000et1formations.com

La date et l'heure de réception font seule foi en cas de contestation. Les candidats reconnaissent être parfaitement informés de ce que le fuseau horaire auquel est rattachée la réception des messages est le suivant : GMT + 1 heure, Central Europe Time, Brussels, Copenhague, Madrid, Paris, Rome